



le point

Bulletin du **PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS**

FÉVRIER 2026

Votation du 8 mars

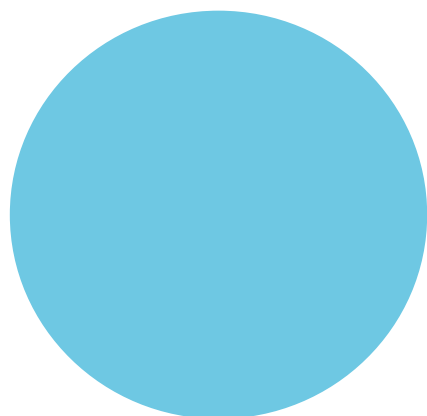
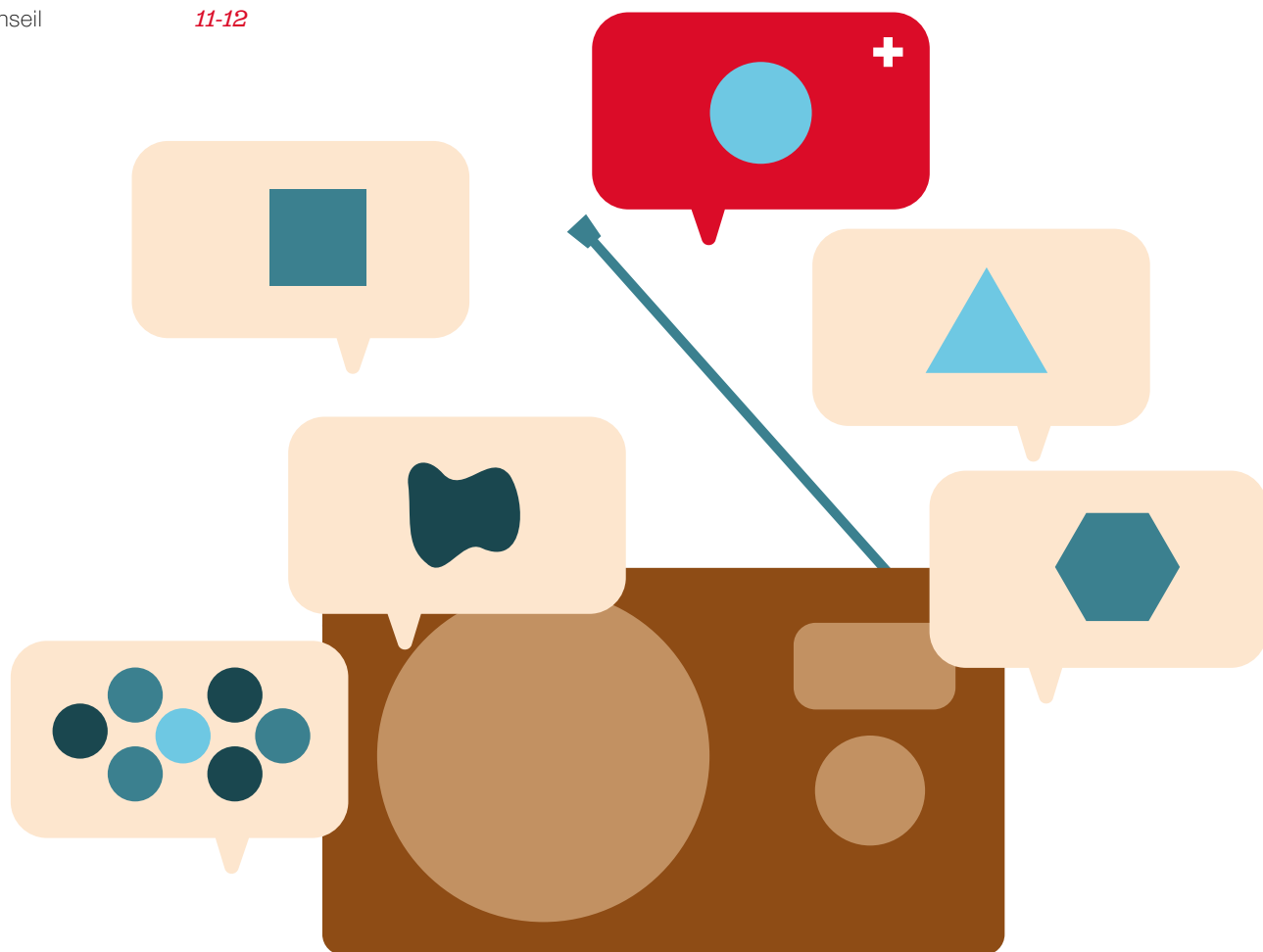
4-7

Au revoir, Romain

8-9

Grand Conseil

11-12





CHÈRES ET CHERS CAMARADES,

Il y a un peu plus de cinq ans, le 23 janvier 2021, vous m'avez fait confiance pour présider notre parti. Avez-vous fait le bon choix ? Ce n'est pas à moi d'en juger !

Ce que je peux en revanche écrire, c'est que vous m'avez offert cinq ans de combats politiques, de camaraderie chaleureuse, de chausse-trappes parfois ardues et, surtout, de victoires éclatantes ! Bref, cinq ans de pur plaisir à consacrer mon temps et mon énergie à nos valeurs.

Il peut paraître étonnant de reconnaître que l'on est heureux en combattant l'injustice. Je crois au contraire que c'est ce qui nous rassemble au PS et plus largement à gauche. Face aux inégalités de richesses toujours croissantes, aux discriminations omniprésentes et aux dangereux fascistes qui jouent avec le monde, nous ne parvenons pas à rester les bras croisés. Il existe une force, presque physiologique, qui nous pousse à résister. Comme le navire qui fend les courants contraires grâce à la seule force du mistral.

J'espère avoir été digne de cet alizé qui pousse nos voiles, en donnant la priorité à nos combats historiques pour les classes moyennes et populaires, en travaillant ardemment à construire une Gauche Unie solide, en osant toujours remettre en question la doxa capitaliste.

Après ces années à la barre, il est temps de profiter des eaux calmes que nous traversons pour passer le relais. À n'en pas douter, mes successeur-es iront au-devant de quelques bourrasques : réalisation du programme sur lequel nous avons été élu-es, solidité de la Gauche Unie, élections fédérales disputées... Je ne doute toutefois aucunement de notre capacité à traverser ces eaux agitées comme nous l'avons fait si souvent. Tant que nous retiendrons que nous nous battons pour une majorité et ne nous laisserons pas dicter nos politiques par ceux (grands patrons, ultrariches...) qui ont la voix la plus forte, nous tiendrons le cap.

Il faut être clair : le barreur ne va nulle part sans un formidable équipage. Ce ne sont pas des mots dans le vent : chaque action du PSN repose sur l'action de notre épatant secrétariat cantonal, chaque bataille politique est portée avec abnégation par nos élu-es communaux, cantonaux et fédéraux, chaque initiative, chaque élection se gagne sur le terrain par vous toutes et tous, camarades !

Il est ainsi temps pour moi de vous remercier. Merci pour le temps, l'énergie, la bienveillance consacrée à nos projets, merci pour ces intenses moments d'émotions et ces belles amitiés nouées et surtout, merci de continuer à résister : vous êtes un phare dans ces temps sombres !

Quant à moi, je ne vous dis ni adieu, ni au revoir. Je ne ferai que rejoindre l'équipage à notre Congrès du 9 mai et vous pouvez me croire, je ne suis pas près de mettre pied à terre !



Romain Dubois
président du
Parti socialiste neuchâtelois

CONGRÈS STATUTAIRE du 9 MAI

Le renouvellement des instances du PSN se fera lors du Congrès cantonal de printemps, qui se tiendra le samedi 9 mai, au collège de Travers.



Un **RÉFÉRENDUM** **CONTRE** les **EXPORTATIONS** **D'ARMES!**

Depuis plusieurs mois, la droite bourgeoise gangrénée par le lobby de l'armement s'attaque de plus en plus frontalement à la Loi sur le matériel de guerre. Sous couvert de vouloir envoyer des armes en Ukraine, le Parlement a accepté fin 2025 des modifications saccageant tous les efforts de la gauche en matière de restriction du commerce militaire.

Certain-es d'entre vous se souviendront avoir récolté pour l'initiative correctrice en 2019. La votation populaire n'a pas eu lieu, car un contre-projet reprenant les points essentiels de l'initiative a été trouvé et est entré en vigueur il y a 3 ans. Grâce à cette modification de la loi, l'interdiction d'envoi d'armes à des pays impliqués dans des guerres civiles ou internationales ou bafouant gravement les droits humains a été inscrite dans la Constitution. Il était temps, car avant cela on retrouvait des grenades RUAG en Syrie et des fusils d'assaut SIG Sauer dans la guerre civile au Yémen. Le fait que du matériel de guerre atterrisse dans des États qui violent les droits humains est purement dû aux règles qui encadrent (ou non) notre politique d'exportation.

Seulement, suite aux « scandales » concernant l'interdiction pour l'Allemagne de réexporter du matériel militaire suisse en Ukraine, la droite de l'Assemblée fédérale s'est affairée à saboter cette victoire.

Revenons sur les trois changements majeurs de cette loi :

Premièrement, les réexportations seraient acceptées par défaut. Si on envoie des armes aux États-Unis, elles pourraient se retrouver en Israël ou en Égypte. La Suisse perd tout contrôle sur la destination finale de ses armes. Seule l'Ukraine fait exception à cette règle, suite à un ajout de dernière minute de l'UDC.

Deuxièmement, les 25 pays de l'annexe 2 – soit des régimes « similaires à la Suisse » d'après le SECO – pourraient être approvisionnés en armes suisses même en étant impliqués dans une guerre civile ou internationale, ou en violant gravement les droits humains. Concrètement, si les États-Unis poursuivent leur offensive au Vénézuéla, la Suisse pourrait



continuer à envoyer des armes à Washington, avec le risque qu'elles soient utilisées dans cette guerre.

Enfin, un laisser-passer est offert au Conseil fédéral, sous forme de compétence dérogatoire pour envoyer des armes à tous les pays, peu importe leur situation géopolitique, « si la sauvegarde des intérêts du pays en matière de politique extérieure ou de politique de sécurité l'exige ».

Sous couvert de solidarité avec l'Ukraine, le Parlement détourne une situation dramatique pour servir d'autres intérêts. Plutôt que de proposer des adaptations ciblées permettant un réel soutien aux pays agressés en violation du droit international, la majorité bourgeoise défend une révision de la loi qui ne répond ni aux besoins de l'Ukraine ni à des situations comparables. Elle ouvre en revanche la porte à l'exportation de matériel de guerre suisse vers des États de non-droit et des pays en guerre civile, révélant l'objectif réel de la démarche : permettre à l'industrie suisse de l'armement de profiter du réarmement mondial.

L'Alliance derrière l'initiative correctrice s'est donc reformée afin de lancer un référendum, que vous trouverez dans cette édition du *Point*. Les armes en elles-mêmes ne sont pas une solution, il s'agira toujours d'une industrie mortelle qui capitalise sur la souffrance et ferme les portes d'un avenir en paix. Vous trouverez toutes les informations sous referendum-materieldeguerre.ch, faites signer autour de vous !



Pauline Schneider
députée

NON à une initiative TROMPEUSE et MORTIFÈRE

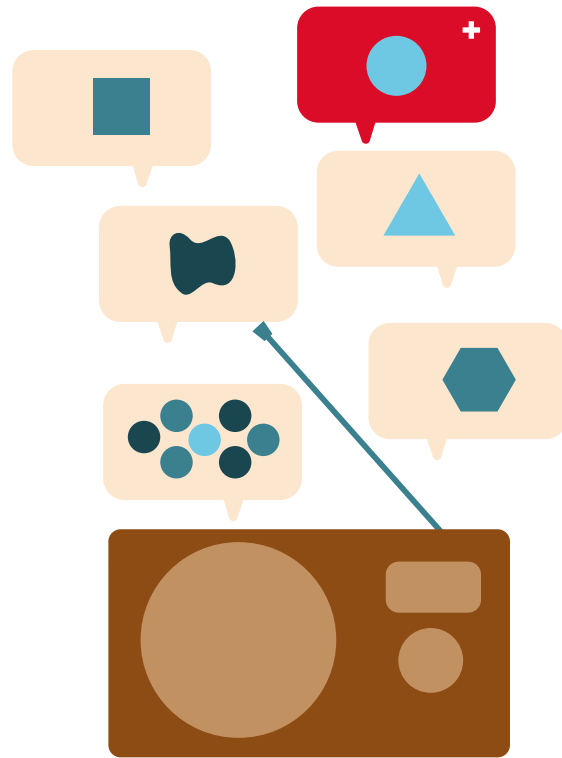
Nouvelle offensive de l'UDC contre les médias de service public, l'initiative « 200 francs, ça suffit! (initiative SSR) » vise à affaiblir la SSR et à exonérer totalement les entreprises de la redevance.

Déjà visée en 2018 par l'initiative « No Billag », la redevance est pourtant la seule taxe à diminuer régulièrement. Elle est ainsi déjà passée de 462 à 335 francs en l'espace de dix ans. Une ordonnance du Conseil fédéral la fera même encore diminuer, pour atteindre 300 francs d'ici 2029. Ainsi, l'initiative soumise au vote le 8 mars promet une baisse de 100 francs par ménage, soit 27 centimes par jour.

C'est peu, en fait, comme taxe en moins pour les ménages, mais les conséquences pratiques seraient, elles, importantes. En effet, la baisse annoncée par le Conseil fédéral engendre déjà un plan d'économies de 270 millions à réaliser d'ici 2029, qui inclut la suppression de 900 emplois. L'acceptation de l'initiative représenterait 450 millions de pertes supplémentaires.

L'initiative vise également à réduire l'offre de la SSR, lui demandant de se concentrer sur l'information. Exit donc les documentaires, les magazines tels *Passe-moi les jumelles*, *Monumental* ou encore *Basik*, les émissions d'humour comme *Les Dicodeurs* ou *52 minutes*, la culture avec ses nombreux concerts de musiques populaires, classique ou actuelles, la coproduction de films et séries et le sport. Tous ces domaines devraient être laissés au privé, selon les initiants.

Le sport est un très bon exemple car il montre qu'en réalité, les initiants n'ont rien à faire du pouvoir d'achat de la population. Récemment, Sunrise a décidé de faire du hockey son produit d'appel pour gagner des abonnés à ses services en ligne, en mettant 300 millions sur la table pour s'en accaparer les droits de retransmission. C'est plus que le montant total dédié au sport pour toute la SSR, qui avoisine les 270 millions. Résultat: alors qu'on pouvait suivre le championnat de hockey sur la SSR à côté des autres sports, sans frais additionnels, il en coûte désormais 29 francs par mois chez Sunrise. Soit plus du triple de l'économie promise par l'initiative. Si on devait y ajouter des abonnements pour le foot, le tennis, le cyclisme, le ski et ainsi de suite, on voit bien que l'initiative est synonyme de coûts supplémentaires et non d'économie pour les ménages.



Qui plus est, l'économie que l'UDC fait miroiter ne sera que de courte durée, puisqu'elle sera réduite à néant dès la prochaine augmentation des primes maladie. Les pertes d'offre qu'elle implique seront, elles, pérennes.

Enfin, si des pans entiers de l'offre seraient rayés des programmes, l'information serait elle aussi touchée. Avec des moyens réduits de moitié, l'initiative plafonnant le budget de la SSR à 850 millions contre le 1,57 milliard actuel, la capacité à produire du contenu original dans les quatre langues nationales serait entamée et le maintien de bureaux régionaux mis en péril. C'est donc également la cohésion nationale qui en sortirait affaiblie. En pleine époque de *fake news*, il est plus que jamais important de garantir les moyens nécessaires à une information fiable, indépendante et objective. Autant de missions qui sont attribuées à la SSR et dont des médias privés peuvent s'affranchir, comme on le constate avec CNews en France voisine.

C'est pour toutes ces raisons qu'il convient de combattre cette initiative mortifère pour notre pays et son système démocratique.



Matthieu Béguelin
membre du comité cantonal

Répondre à l'URGENCE, PROTÉGER les plus modestes, BÂTIR l'avenir

La Suisse n'est plus un îlot protégé. Depuis plus de deux ans, notre pays encaisse une succession d'événements climatiques extrêmes qui ne laissent plus place au doute: le dérèglement climatique n'est pas un risque futur, c'est une réalité suisse, concrète, visible – parfois tragique.

De l'éboulement de Brienz aux Grisons à la tornade de La Chaux-de-Fonds, des inondations au Tessin et en Valais jusqu'à l'effondrement glaciaire qui a enseveli Blatten, notre territoire est en première ligne. En juin, lors d'un violent orage et de rafales atteignant 140 km/h à Festi-neuch, nous avons frôlé la catastrophe.

Ces images spectaculaires ne sont pourtant que la partie émergée de l'iceberg. La crise climatique, c'est aussi l'augmentation des vagues de chaleur, la surmortalité estivale, la multiplication des maladies respiratoires et des allergies, la pression croissante sur nos écosystèmes et sur notre système de santé. Le climat bouleverse déjà notre quotidien, notre sécurité et notre cohésion sociale.

Dans ce contexte, croire que quelques gestes individuels ou de simples progrès techniques suffiront relève de l'illusion. Autrement dit: il faut un projet politique, planifié, ambitieux et solidaire. L'initiative « Pour une politique énergétique et climatique équitable: investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (pour un Fonds Climat) » constitue une première réponse à la hauteur des enjeux.

Accélérer la transition climatique et renforcer notre sécurité énergétique font partie des objectifs principaux. La guerre en Ukraine nous l'a rappelé brutalement: notre dépendance aux énergies importées est une faiblesse stratégique. Tant que nous dépendrons des énergies fossiles ou de l'uranium venus de l'étranger, nous resterons à la merci de crises internationales et d'autocrates. Et la situation géopolitique actuelle n'a rien pour nous rassurer. La souveraineté passe donc par le développement massif des énergies renouvelables en Suisse, la rénovation des bâtiments, l'amélioration des processus industriels et le renforcement des transports publics, tout en préservant la biodiversité.

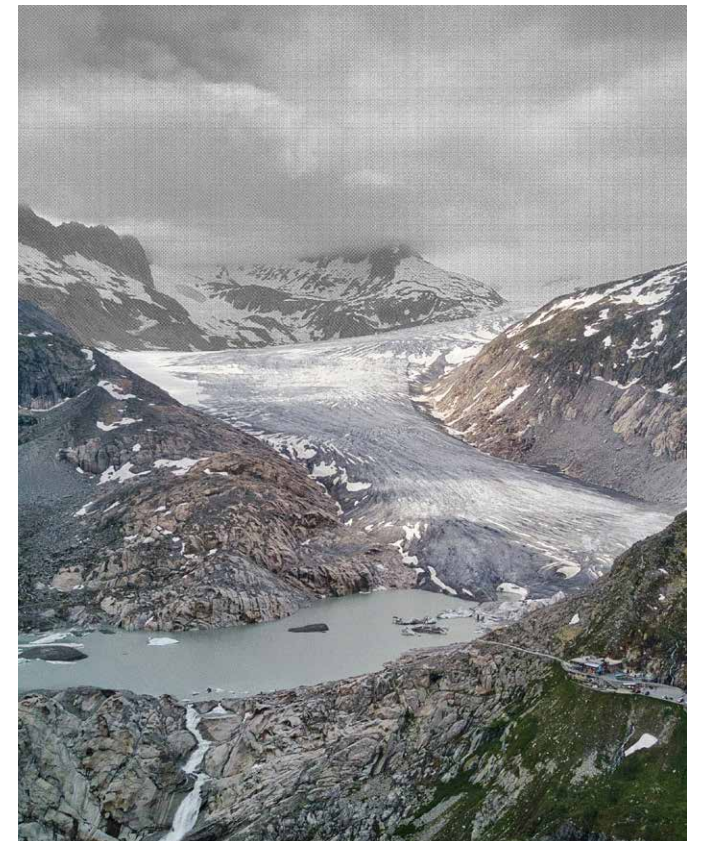


photo de Daniel R. sur Unsplash

L'initiative propose d'investir chaque année entre 0,5 et 1 % du PIB, soit 3,5 à 7 milliards de francs. Ce ne sont pas des dépenses inutiles: ce sont des investissements essentiels. Car l'inaction coûterait bien davantage, en vies humaines, en dégâts matériels, en coûts de santé, en infrastructures à reconstruire et en dettes transmises aux générations futures.

Surtout, le Fonds Climat inscrit la transition dans la justice sociale. Pour réussir, la transformation écologique doit être équitable: il faut soutenir en priorité les ménages modestes pour le logement, la mobilité et la consommation, afin que le changement ne se fasse pas sur le dos de celles et ceux qui ont le moins de marge. Une offensive de formation et de perfectionnement permettra en outre de répondre à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de maintenir des emplois en Suisse et d'accompagner la reconversion écosociale de notre économie pour celles et ceux qui devront s'adapter sur le plan professionnel.

Nos aîné-es ont su relever des défis historiques en bâtissant l'AVS ou les CFF. Aujourd'hui, le défi de notre génération est climatique. Agir maintenant, c'est investir pour un avenir plus sûr, plus vivable et plus juste. Ne rien faire, c'est accepter l'inacceptable. C'est pourquoi nous, Parti socialiste, avons lancé l'initiative Fonds Climat avec les Vert-es et nous mobilisons pour qu'elle soit acceptée.



Martine Docourt
conseillère nationale

Une (très) DÉLICATE RÉFORME FISCALE

La votation sur l'imposition individuelle est l'un des objets les plus complexes sur lesquels nous ayons à voter cette année. Cette complexité ne tient pas tellement à l'aspect technique de la votation mais plutôt aux arguments et aux conséquences de la réforme proposée. Ils imposent de traiter celle-ci avec prudence.

Cet objet repose sur un principe fort que nous soutenons : l'état civil ne doit pas jouer de rôle dans l'imposition, il s'agit de mettre sur un pied d'égalité couples concubins et couples mariés. Par ailleurs, il prétend lever un frein au retour à l'emploi du ou de la conjoint-e marié-e, très majoritairement la femme, par un rééquilibrage du montant des impôts qui seraient dus suite à l'augmentation du revenu du couple. Selon les indications fournies par la Confédération, la moitié des contribuables en bénéficieraient. Mais une analyse plus poussée montre que les choses ne sont pas si simples et qu'il y a, comme souvent, un revers à la médaille.

Une réforme de cette ampleur implique évidemment moins de recettes pour l'État. Le montant de 600 millions de francs, uniquement pour l'impôt fédéral direct, est avancé. La baisse qui touchera réellement les cantons et les communes, elle, n'est pas encore connue mais sera importante. Autant de millions qui vont manquer dans les politiques sociales que nous soutenons et qui bénéficient en premier lieu aux ménages les plus précaires. C'est aussi une diminution de recettes programmée alors même que les collectivités sont en train de prévoir ou mettre en œuvre des plans de coupes drastiques dans les prestations, prétéritant les ménages qui en ont besoin mais aussi les conditions de travail d'une fonction publique toujours plus sous pression.

Au vu de cela, il est important de s'intéresser à qui bénéficie de cette réforme. Les ménages les plus précaires ne verront pas ou pratiquement pas de différence, car les barèmes d'impôts tiennent déjà compte de leur situation. Mais ce sont aussi les premières cibles des prestations publiques qui pourraient être réduites. La réforme bénéficiera avant tout aux couples qui ont un revenu moyen, en parts relativement équivalentes. Plus l'écart se creuse entre les deux membres

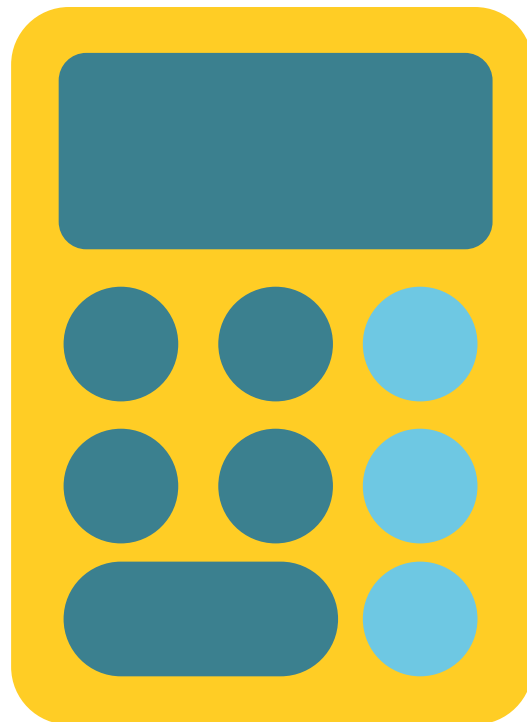
du couple, moins cette réforme leur est bénéficiaire. En apparence, ce mécanisme permettrait de privilégier les couples qui ont un partage équivalent des tâches et du travail. Mais on tend aussi à oublier que la différence de revenu ne tient pas qu'au taux d'emploi et que dans notre pays, les femmes gagnent toujours près de 20% de moins que les hommes. De véritables mesures d'égalité consisteraient à durcir la loi sur l'égalité pour la rendre coercitive et forte, à rééquilibrer le système des assurances sociales et à investir massivement dans les structures d'accueil partout au pays.

Il n'en demeure pas moins que malgré ses défauts, cette réforme est bien moins dommageable et plus équilibrée et qu'elle touche un public plus large que le projet des Femmes PLR duquel elle découle ou que le projet du Centre, encore plus catastrophique pour les politiques sociales.

Nous nous trouvons donc face à ce dilemme : une réforme imparfaite, qui constitue un danger pour les politiques publiques tout en passant à côté de sa cible ; mais une réforme qui repose sur une philosophie noble, soutenue par le PS, tout en étant moins dommageable que les conséquences certaines des deux autres projets bourgeois. C'est face à ce dilemme que le comité cantonal du PSN s'est prononcé pour la liberté de vote.



Silvia Locatelli
membre du comité
cantonal



CASH, utilité en soi ou moyen au SERVICE D'UNE UTILITÉ?

Le 8 mars 2026, est soumise au vote l'initiative populaire « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) ».

Un menu composé d'un projet et d'un contre-projet plus une question subsidiaire

La procédure de vote comprend l'approbation ou le rejet des projets et, en question subsidiaire, la préférence en cas d'acceptation des deux par le peuple et les cantons. Un contre-projet direct, sous forme d'arrêté fédéral sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire, est opposé à l'initiative portée par des milieux souverainistes.

Argumentaire contre l'initiative

Il est à noter d'une part que le texte de l'initiative ne tient pas compte du cadre légal existant. En effet, la loi fédérale sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMMP) fixe déjà l'unité monétaire nationale, les moyens de paiement et l'obligation d'accepter des espèces. D'autre part, inscrire dans la Constitution que tout projet de « remplacement du franc suisse par une autre monnaie est soumis au vote du peuple et des cantons » introduirait une rigidité excessive et pouvant, à l'avenir, fragiliser la capacité d'adaptation du système monétaire suisse.

Argumentaire pour le contre-projet

Cependant, l'inscription dans la Constitution n'est pas remise en question par le Conseil fédéral. La modification proposée entérine le franc comme monnaie suisse et garantit l'approvisionnement en numéraire.

Aujourd'hui encore, 36% des paiements en Suisse se font en espèces. Seulement, diraient certains. Pour beaucoup, cependant, l'argent liquide représente plus qu'un simple moyen de paiement : c'est un espace de liberté et de contrôle sur ses dépenses.

L'argent liquide : un outil d'inclusion

La disparition progressive des espèces pourrait exclure certaines personnes :

- les personnes âgées, qui ont l'habitude de payer en liquide ;
- celles et ceux qui refusent le numérique ou n'y ont pas accès ;
- les personnes migrantes ou sous tutelle.

Préserver l'argent liquide, c'est garantir l'accès de toutes et tous à des moyens de paiement autonomes, et éviter que certaines populations soient laissées pour compte. C'est garantir l'inclusion sociale, face à une numérisation totale qui exclurait les plus vulnérables.

L'argent liquide : une assurance en cas de crise

L'été dernier, nos voisins espagnols ont connu une coupure de courant massive. Une cyberattaque pourrait tout aussi bien paralyser les paiements numériques. Dans ce contexte, le maintien de l'argent liquide n'est pas un luxe : c'est une assurance pour l'autonomie et la sécurité de chacun, même en cas de crise.

Pour le Parti socialiste suisse

Pour notre parti, le soutien au contre-projet direct est une question de cohérence, une position logique, conforme à nos valeurs.

Nous défendons :

- l'accessibilité hors ligne pour toutes et tous ;
- le maintien de paiements analogiques fiables et simples ;
- un cadre institutionnel solide, sans verrou constitutionnel inutile.

Le contre-projet permet de préserver la liberté individuelle, l'égalité d'accès et la résilience collective, tout en répondant aux exigences du système monétaire suisse.

L'argent liquide ne s'évaporerait pas

Le 8 mars, voter non à l'initiative et oui au contre-projet direct, c'est choisir la liberté de chacun et chacune, la sécurité de toutes et tous, une liberté concrète et partagée, une sécurité collective renforcée, une numérisation qui n'exclut personne.



**Anne Bramaud
du Boucheron**
députée

AU

Servez-lui un PLR en entrée et une côte de bœuf comme plat ! Romain m'évoque Gargantua : il mange beaucoup, énormément, démesurément, au sens propre comme au sens figuré. Romain mange la vie, dévore ses adversaires politiques, engloutit à peu près toute denrée alimentaire qui traîne sur son passage et ingurgite les avocats des adverses parties ! Il est comme ça, notre président sortant du PSN : déjà lorsqu'il était mon très brillant assistant parlementaire à Berne, il voulait bouffer tous ces bourgeois conservateurs. Depuis, Romain est devenu mon président de parti, mon associé à l'étude, un député réputé et redouté et surtout mon ami. Aujourd'hui, je lui dis merci pour tout et je vous mets en garde : donnez-lui suffisamment de défis pour se bâfrer car s'il reste sur sa faim, il pourrait bien croquer votre siège !

Baptiste Hurni
conseiller aux États

La présidence de Romain, c'est...

... en mots : brillant, convivial, résolument à gauche, très engagé (voire parfois un peu têtu)

... en chiffres : six sièges au Grand Conseil, une alliance historique de la gauche, deux élus au premier tour lors de l'élection du Conseil d'État, un siège au Conseil des États, un renforcement dans les exécutifs et législatifs de la plupart des communes, une initiative cantonale pour limiter les primes d'assurance-maladie et 195 nouveaux membres du parti.

Intelligence politique, convictions et modestie : un véritable bonheur au quotidien de travailler et d'échanger avec toi (même à 6h 45) !

Antoine de Montmollin
président du groupe au Grand Conseil



Romain a été pour moi une véritable source d'inspiration. Au PS Boudry, j'ai souvent admiré sa rapidité d'esprit et son envie constante d'explorer de nouvelles idées. Face aux défis, il avançait sans se laisser freiner, avec une confiance tranquille. Cette manière d'être et de faire m'accompagne encore aujourd'hui.

Rita Piscopiello
ancienne conseillère communale

Pour beaucoup, dont je suis, Romain est au PS ce qu'Elizabeth II fut aux Anglais : un visage familier, rassurant et intemporel. Et pour cause : nous sommes quelques-uns à n'avoir connu que son règne ! L'on peine à imaginer un changement... Mais quelque chose me dit que nous n'avons – heureusement – pas fini d'entendre parler de lui. Alors, même s'il n'est pas dans notre ADN de dire « Merci patron ! », il me semble que la circonstance permet de faire une exception. Merci pour tout, président ! Le PSN reconnaissant.

Hugo Clémence
vice-président du Parti socialiste neuchâtelois

REVOIR,

Romain, c'est une énergie politique un peu folle qui n'a jamais perdu de vue nos valeurs socialistes. Il a dit que la remontada du parti était collective, et il n'a pas tout tort, mais la manière dont il a joué son rôle de président a été centrale. Le pouvoir pour lui n'a jamais été une affaire d'ego, mais un outil au service de nos valeurs et des personnes que nous défendons. Merci, Romain, pour ton enthousiasme débordant, épuisant parfois, inspirant toujours !

Sarah Fuchs-Rota
conseillère communale

Romain, ce sont des valeurs ancrées à gauche, connues de toustes, et non négociables. C'est surtout une énergie inépuisable : cinq minutes de discussion... et hop, trois motions, cinq postulats et deux initiatives sous le bras. En mai, c'est le drame : il devient président du Grand Conseil. Finis les discours percutants en plénum, place au costume consensuel. Cher Romain, beaucoup de plaisir dans cette nouvelle fonction... et à très vite, encore plus combatif en 2027 !

Baptiste Hunkeler
député

Que ce soit au Grand Conseil ou comme président de parti, tu as vite abandonné les textes rédigés in extenso. Quelques idées griffonnées sur un bout de papier et te voilà lancé dans une argumentation riche et détaillée, souvent accompagnée de l'humour nécessaire pour convaincre. Bien au-delà de nos rangs ! Merci, Romain, pour ton engagement incessant, ta vision et ta ténacité.

Corine Bolay Mercier
conseillère générale

Les fous rires incontrôlables dans la salle du Grand Conseil, les trop nombreux fronts de bataille en commission, les conviviaux midis de gauche, les cafés-croissants dynamiques avec nos ministres, les conciliabules stratégiques et impromptus à l'Étude, les rudes négociations budgétaires, les repas réconfortants à notre stamm du Cardoche, les interminables séances de préparation, les angoissantes journées électorales... merci, Romain, pour ces souvenirs inoubliables et ta présidence exceptionnelle !

Jonathan Gretillat
conseiller communal

Travailler avec Romain, c'est – parmi bien d'autres choses – dessiner des projets un peu fous... et en réaliser un certain nombre. Alors quand il envisage de sillonner le canton avec un train socialiste pour la campagne des élections communales, nous embarquons avec lui – à la tête d'une locomotive spéciale pour gravir nos montagnes. Résultat : une journée rythmée par les gares, les camarades, quelques pizzas, des rires et des passionnés de train. Et cette impression tenace qu'avec Romain, rien n'est impossible !

Margaux Studer
ancienne coordinatrice politique

Présider le PSN demande du temps, de la patience et une solide tolérance aux réunions interminables – Romain a brillamment coché toutes les cases. Entre débats animés, compromis nécessaires et convictions assumées, il a prouvé qu'on peut défendre la justice sociale tout en surveillant chaque centime avec une rigueur quasi légendaire. Il quitte la présidence, mais on ne le laissera pas quitter la lutte si facilement !

Fabienne Robert-Nicoud
vice-présidente du Parti socialiste neuchâtelois

ROMAIN

Le **DOMAINE** **HOSPITALIER** sous de **FORTES** **PRESSIONS**



Alors que les enjeux hospitaliers reviennent sur le devant de la scène, il est bon, de la fenêtre du Château, de porter également notre regard au-delà des limites cantonales, là où se joue aussi – surtout ? – la partie et où les attentes face aux cantons, compétents en matière de planification hospitalière, sont toujours plus nombreuses.

Ainsi des Chambres fédérales, qui ont notamment accepté en 2025, contre l'avis du Conseil fédéral, la motion *Renforcer la planification hospitalière grâce à des listes d'hôpitaux intercantionales*¹. Un texte qui rappelle l'obligation faite aux cantons de se coordonner et qui, à défaut, demande à ce que la Confédération intervienne à titre subsidiaire.

En novembre, la faïtière des hôpitaux H+ livrait de son côté les conclusions d'une étude commanditée par ses soins. Son message : « le paysage hospitalier suisse n'est viable ni sur le plan opérationnel ni sur le plan financier. » Par conséquent, une « transformation substantielle » est indispensable. Parmi les sept conditions-cadres que H+ appelle de ses vœux figure une planification coordonnée des soins adaptée aux besoins dans les régions de soins. Celle-ci « nécessite une approche dépolitisée et axée sur les besoins, qui soit coordonnée au niveau intercantonal et crée un environnement propice aux solutions entrepreneuriales et à la coopération. Cela implique notamment la suppression des mandats de prestations liés à un site spécifique. »

À l'unisson, la FMH, dans son *Bulletin des médecins suisses* d'octobre, consacre un dossier à « l'hôpital en mutation ». Plaidant « depuis longtemps en faveur d'une planification hospitalière qui dépasse les frontières cantonales », elle regrette que cette évolution soit « freinée par les prérogatives des cantons et les conflits d'intérêts qui en découlent, notamment en raison de leur rôle de propriétaires et de créanciers des hôpitaux publics, de planificateurs, sans oublier leur rôle politique, ouvrant la porte à des déséquilibres lorsqu'il s'agit de développer l'offre de soins en fonction des besoins ».

prio.swiss, l'association des assureurs-maladie, souligne quant à elle dans une prise de position de mai 2025 que

chaque planification hospitalière « doit être vue comme une opportunité de remettre en question l'infrastructure hospitalière existante d'un canton en se montrant critique et ouvert d'esprit, une démarche trop rarement entreprise actuellement ». Difficile d'être plus clair, ni d'oublier que depuis l'an dernier, les assureurs ont obtenu de la Confédération la possibilité de recourir contre les planifications hospitalières cantonales (Neuchâtel travaille à la mise à jour de la sienne).

Face à ces attentes et, aussi, à la pénurie croissante de personnel, les cantons réagissent. Réunis au sein de la Conférence des directrices et directeurs de la santé, ils ont communiqué début décembre sur leur volonté de renforcer les collaborations intercantionales. Car entre les soins de base et la médecine hautement spécialisée (déjà centralisée), la CDS est convaincue qu'il existe en effet des prestations qui gagneraient à être regroupées. Après une phase d'analyse des besoins en 2026, la démarche se poursuivra par l'identification des traitements susceptibles d'être centralisés, avant de définir des critères uniformes permettant, dès 2029, de considérer leur attribution de manière régionale.

Les cantons se sont ainsi lancés dans un travail de grande ampleur, qui demande du temps. Il serait toutefois étonnant que cela suffise à faire retomber la pression et que rien ne bouge d'ici 2029. Mais l'évolution est en cours et les cantons ont tout à gagner à en être les principaux acteurs.



Frédéric Mairy
conseiller d'État

¹ Motion 25.3017 de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États.

BRÈVES du GRAND CONSEIL – décembre et janvier

Budget 2026 : des mesures sociales malgré les nuages à l'horizon

Le budget validé par le Grand Conseil en décembre présente un bénéfice de 16,9 millions, largement lié à d'importants prélèvements à la réserve de politique conjoncturelle. Taxes douanières, franc fort, initiatives des partis politiques, charges croissantes : de nombreux défis s'annoncent pour l'économie et les finances publiques neuchâteloises.

Dans ce contexte difficile, le groupe socialiste a obtenu lors des travaux parlementaires plusieurs mesures sociales supplémentaires à celles déjà prévues par le Conseil d'État. Le budget prévoit notamment une augmentation des subsides d'assurance-maladie permettant de compenser entièrement la hausse des primes pour les personnes subsidiées, la pleine indexation des forfaits d'entretien de l'aide sociale et 200 000 francs de plus pour soutenir la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Pilule difficile à avaler : le Grand Conseil a prolongé la baisse fiscale temporaire de 2 points en vigueur... la suite au prochain épisode !

Rachat du Groupe Santé Volta : de l'espoir et des questions

Plusieurs groupes du Grand Conseil, dont vos représentant-es socialistes, ont interrogé le Conseil d'État sur les conséquences du rachat des quatre centres de santé du groupe Volta par le RHNe. Tout comme notre camarade et néanmoins ministre Frédéric Mairy, nous nous réjouissons du renforcement de l'hôpital public et de sa présence sur tout le territoire. Nous entendons désormais nous assurer que des prestations de proximité, en priorité de premier recours et en adéquation avec les besoins de la population, soient développées sur ces sites, que la coordination avec les autres acteurs de la santé soit assurée, que les conditions prévues par la convention collective de travail soient appliquées et que les incidences financières du rachat soient maîtrisées. Nul doute qu'avec les récentes annonces sur les orientations stratégiques du RHNe, les questions liées à la santé vont occuper nos débats lors des années à venir.

Une administration plus représentative

Plusieurs rapports à l'échelle nationale mettent en lumière une sous-représentation des citoyen·nes issu·es de la migration récente dans les administrations publiques. Notre canton ne fait pas exception. C'est pourquoi nous avons proposé un projet de loi fixant des principes clairs à ce sujet dans la loi sur le statut de la fonction publique. Le travail en commission a permis d'élargir ces principes à l'inclusion au sens large, notamment en matière de parcours de vie ou de situation de handicap. Après un long débat, le Grand Conseil a finalement adopté la proposition.

Ce que nous pouvons faire pour le droit humanitaire et le peuple palestinien

En tant qu'élu·es d'un parlement cantonal, nous ne pouvons souvent que constater notre impuissance à l'égard des tragédies (et en l'occurrence du génocide à Gaza) qui se déroulent autour du globe. Dans ces circonstances, notre groupe pousse le Grand Conseil à utiliser toute la marge de manœuvre disponible et à prendre ses responsabilités.

À notre initiative, le législatif a ainsi accepté par 50 voix contre 49 (mieux vaut ne pas s'absenter au mauvais moment) une motion demandant au Conseil d'État d'effectuer un état des lieux des investissements publics cantonaux présentant un lien avec des entités étatiques ou paraétatiques israéliennes liées aux offensives militaires, et de proposer un plan de désengagement. Cette proposition fait suite à une pétition signée par 4437 personnes.



Antoine de Montmollin
président du groupe



APPRENDRE à VOIR le MONDE AUTREMENT

Rencontre avec Sandrine Chauvy, première députée malvoyante

Sous le soleil de janvier, un chat de Bengale m'accueille dans un appartement joliment aménagé. La lumière est tamisée, le store du balcon baissé. Sandrine, sensible à la lumière vive, préfère cela au port de lunettes. Sa vie est un parcours atypique, marqué par la maladie et la nécessité d'apprendre à voir le monde autrement.

Tu as été gravement malade enfant. Que s'est-il passé ?

À 6 ans, j'ai fait un choc allergique massif. Brûlée à 80 % du corps, interne et externe, j'ai été hospitalisée au service des grands brûlés du CHUV. Mes yeux ont été très atteints. La douleur des enfants n'était pas reconnue, ils subissaient. J'ai donc subi. Je me souviens d'une immense solitude, d'une totale incompréhension.

Cette expérience a marqué ton rapport au monde ?

J'ai dû réapprendre à marcher, à manger. J'ai développé une véritable aversion de l'hôpital. La maladie est devenue chronique : soins constants, inflammation des yeux, opérations, visites ophtalmologiques aux trois jours. J'ai grandi avec un suivi médical, un quotidien différent. Mais j'ai toujours fait face, comme mes parents me l'ont appris.

Cela a influencé ta scolarité.

Après la phase aiguë, j'ai voulu retourner dans ma classe, mais les moqueries étaient trop dures. J'ai intégré un centre pédagogique spécialisé. Les classes étaient petites, tout était adapté, le programme était le même qu'ailleurs. On nous a appris que tout était possible : sport, musique, culture. Voir un film, c'était l'entendre. On fonctionnait beaucoup en binômes. J'ai compris que l'égalité, ce n'est pas « faire pareil », c'est permettre de « faire aussi ».

Et ton entrée dans la vie professionnelle ?

Très compliquée. J'ai fait un apprentissage bancaire, avec beaucoup de soutien, du matériel adapté fourni par l'AI. Mais le monde du travail regarde d'abord ce qui complique la situation, avant les compétences. Engagée à 50 %, j'étais payée à 25 % selon mon « rendement ». J'ai tenu jusqu'à l'épuisement, puis une perforation spontanée de la cornée m'a valu un licenciement. Quand mon poste a été repourvu à 100 % avec le même cahier des charges, je l'ai vécu comme une immense injustice.



C'est ce genre de vécu qui t'a fait entrer au parti socialiste ?

Ses valeurs font écho à mon vécu : égalité, respect, justice sociale. Et surtout, j'y ai trouvé un accueil sincère. Pour la première fois, on ne m'a pas fait sentir que mon handicap était un problème. Enfant, je rêvais d'être « présidente du monde » pour le changer. Être députée, c'est un premier pas.

Comment vis-tu ton handicap au quotidien et comme députée ?

Je peux tout faire, mais cela me prend plus de temps, car rien n'est pensé pour moi. Chaque jour commence par un état de mes yeux. Dois-je faire appel à un médecin ? Une aide externe ? Ou pourrai-je vivre ma journée normalement ? La charge mentale est permanente. En politique comme ailleurs, il faut anticiper chaque geste : se déplacer, lire un document, manger à midi, tout peut devenir un challenge. L'inclusivité, aujourd'hui, c'est souvent de la poudre aux yeux. Même si le secrétariat général du Grand Conseil a été ouvert, prêt au dialogue et à la collaboration pour trouver des solutions, puisque je suis la première malvoyante à siéger au canton.

Que voudrais-tu que tout le monde sache ?

Arrêter de dire « ce n'est pas possible », laisser une véritable égalité des chances dans l'accès à l'emploi et à l'engagement politique. La société exige souvent plus des personnes en situation de handicap, avec un aplomb proche de l'indépendance. Pourtant, nous avons tant à apporter. Il suffit de vouloir vraiment le voir.

Je repars avec une question : comment apprendre à voir le monde autrement ?



Fabienne Robert-Nicoud
vice-présidente
du Parti socialiste neuchâtelois

Pour des PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE en fonction du REVENU

Le système de santé suisse est globalement d'excellente qualité, mais il souffre de trois problèmes majeurs :

(1) ses coûts sont excessifs, certains prestataires dépassant clairement les limites de ce qui est supportable (pharmas, certains spécialistes, analyses médicales...);

(2) son organisation, par la diffusion des responsabilités entre les acteurs (cantons, Confédération, caisses d'assurance-maladie, prestataires de soins...) et par sa complexité, manque cruellement d'efficacité ;

(3) son financement est antisocial et entame aujourd'hui fortement le pouvoir d'achat de la population.

Le PS suisse, fort de ces constats, s'est interrogé sur la priorité à retenir, une seule initiative ne pouvant pas résoudre miraculeusement ces trois problèmes. Il a décidé de traiter de la question de l'explosion des primes et de la répartition antisociale de la facture, car il s'agit de la première urgence pour la population. Cela ne signifie pas que d'autres initiatives ne seront pas lancées, notamment s'agissant de l'organisation du système et de la mauvaise répartition des moyens entre acteurs, la médecine de premier recours recevant la part congrue alors qu'elle est la plus importante.

Mais la question sociale nécessite une réponse forte. Entre 1996 et aujourd'hui, la prime LAMal moyenne a quasiment triplé, alors que les salaires n'ont progressé que d'environ 30 %. Cela signifie que la part que chaque ménage doit consacrer au paiement de l'assurance-maladie a augmenté de manière telle que le pouvoir d'achat de la population est sérieusement entamé. Et c'est injuste, parce que l'accès à la santé, qui est un service public absolument fondamental d'un État, n'est pas financé comme la plupart des autres services publics, à savoir au travers de l'impôt. Certes, une partie non négligeable des coûts est payée par l'État et le mécanisme des subsides a permis de quelque peu atténuer cette injustice, mais aujourd'hui, le système est à bout de souffle. La classe moyenne n'arrive plus à payer et n'a pas droit, ou alors n'a droit que très partiellement, aux subsides. Devant cette



urgence sociale, le PS n'est pas resté les bras ballants. Il avait lancé en 2020 l'initiative des 10 %, largement acceptée le 9 juin 2024 en Suisse romande et dans notre canton, mais pas en Suisse alémanique. La principale cause de ce refus était que le texte ne disait pas où l'État irait chercher les moyens nécessaires pour payer les subsides supplémentaires.

Le Congrès du PSS du 25 octobre 2025 a donc décidé de lancer une nouvelle initiative, que nous pourrions prochainement faire signer sur les stands. Nous avons prévu qu'en fonction de la situation de chacun, un rabais de prime soit attribué ou un surplus de prime prélevé, et cela en fonction du salaire. Le nouveau système se veut donc neutre financièrement pour l'État. Il est par ailleurs calibré de telle sorte que le 15 % des personnes qui gagnent le plus paient un supplément de prime, pour financer un rabais aux autres 85 %. Tant le supplément que le rabais seront plafonnés. Par ailleurs, le texte prévoit que les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans ne paieront plus de prime, tant il est vrai que les familles doivent être soulagées.

Camarades, cela fait trop longtemps que la population souffre de cette injustice qui, chaque année, devient plus insupportable. Nous avons une occasion unique de résoudre ce problème, alors allons toutes et tous chercher un maximum de signatures !



Baptiste Hurni
conseiller aux États

NDLR : le lancement de la récolte de signatures se fera au printemps.

L'usine **DUBIED** **À COUVET:** **REDYNAMISER** notre patrimoine industriel

En 1987, l'usine Dubied, fleuron de l'industrie du Val-de-Travers, fait faillite à la suite d'un délitement de plusieurs années, marquant une date noire pour le Vallon et ses emplois. Du jour au lendemain, des centaines de personnes se retrouvent au chômage.

L'immense usine de Couvet est démembrée en plusieurs segments, vendus à des particuliers. Depuis lors, le site a connu un développement inégal: certaines parties sont revalorisées, d'autres sont laissées en friche. Cette situation a duré pendant une trentaine d'années, en l'absence de vision et de volonté globale de développer le site, malgré son immense potentiel.

En 2022, les choses commencent enfin à changer, avec la création d'une association regroupant la plupart des propriétaires du site Dubied afin de centraliser les visions et de développer le lieu. Profitant de cette occasion d'avoir un interlocuteur unique, la Commune entame des discussions afin de revaloriser le secteur, dans la continuité de nombreuses études mandatées au fil du temps et qui ont démontré son potentiel énorme.

Le Conseil communal propose alors une vision ambitieuse et transversale en vue de redynamiser l'usine. Le premier but visé est d'améliorer la qualité des accès, puisque la route longeant toute l'usine sur 700 mètres le long de la rivière est délabrée et divisée entre plusieurs propriétaires. Le deuxième objectif est d'acquérir une parcelle au centre du complexe, avec un double intérêt. D'une part, cela permettrait de créer des places de stationnement, car le site s'est développé et densifié à une époque où de nombreux employés se rendaient à leur travail sans véhicule individuel. D'autre part, le lieu serait idéal pour installer une nouvelle chaudière afin d'étendre le chauffage à distance à toute la partie sud de Couvet – avec l'aspect symbolique de faire fumer à nouveau l'emblématique cheminée de brique.

C'est ainsi tout un important quartier qui retrouverait une dynamique grâce à ce projet. Avec l'offre accrue en places de parc, l'accès amélioré, permettant le passage des poids



photo: sitedubied.ch

lourds, et la nouvelle gare de Couvet, la Commune donne le ton et encourage le développement du site. Cela permet aussi de revaloriser des surfaces importantes dédiées à l'activité économique, à une époque où il faut préserver les surfaces agricoles productives, en évitant l'extension des zones à bâtir.

La proposition de redynamiser un site emblématique de notre patrimoine industriel a recueilli le plein soutien du groupe socialiste au Conseil général, persuadé de la pertinence de cet investissement très certainement bénéfique à futur pour le développement économique et patrimonial du Vallon. Paradoxalement, la majorité de droite du législatif a renvoyé la première version de la demande de crédit, sous des prétextes changeants (coût, pollution...) qui traduisaient surtout une absence de vision stratégique face aux enjeux communaux. Heureusement, cette incohérence a pu être surmontée lors de l'examen d'une deuxième version légèrement adaptée, présentée fin 2025. La balle est désormais dans le camp des propriétaires actuels, dont la signature formelle est nécessaire pour la réalisation du projet. Dans tous les cas, l'exécutif et le groupe socialiste auront fait tout ce qui était en leur pouvoir pour arriver à concrétiser une première redynamisation et faire à nouveau briller ce site historique, haut lieu du patrimoine industriel cantonal mais également des luttes ouvrières – en témoigne la célèbre grève de 600 employé-es en 1976!



Emil Margot
conseiller général



Éric Sivignon
conseiller communal

LÂCHEZ un « **LIKE** »!

Difficile d'y échapper. En vingt ans, les réseaux sociaux sont passés de simples plateformes d'échanges entre ami-es à véritables machines de diffusion à large échelle. De Facebook à TikTok, en passant par Instagram et Snapchat, chacun-e y trouve son compte selon ses intérêts et son âge. Aujourd'hui, en termes de communication, impossible de faire sans.

Pour le PSN, actif depuis longtemps sur différentes plateformes, il devenait donc nécessaire de renforcer encore cette présence. Pas seulement en période d'élections, mais tout au long de l'année. C'est pourquoi une « cellule Réseaux sociaux » vient d'être lancée. Ce nouvel organe aura pour objectif de vous proposer régulièrement du contenu de qualité sur Facebook et Instagram. Qu'il s'agisse de vidéos de présentation des objets en votation (vous avez peut-être déjà pu en découvrir deux en novembre dernier), de la mise en valeur d'événements du parti ou encore de réactions sur des thèmes d'actualité, le champ des possibles est vaste.

Pour l'explorer, le PSN a décidé de miser sur celles et ceux qui connaissent et maîtrisent souvent le mieux les nouvelles technologies: les jeunes. Quatre camarades biberonné-es aux réseaux sociaux composeront cette cellule RS: Antonin Fournier, Marie Sabino, Maëlle Cosandey et Déborah Moratel. Une équipe qui travaillera en étroite collaboration avec les deux assistant-es parlementaires de nos élu-es à Berne: Emma Gossin et Stefano Locatelli.

Si cette cellule est avant tout dédiée à enrichir les pages Facebook et Instagram du PSN, elle sera aussi à disposition des sections du parti. Ces dernières pourront y faire appel de manière ponctuelle ou régulière pour développer, si besoin, leur présence numérique. Une analyse sera également menée l'été prochain pour étudier l'opportunité de diversifier encore les plateformes où nous sommes présent-es.

2026 doit s'apparenter à un laboratoire. Une année de tests et d'expériences qui devra servir à entrer de plain-pied en 2027, alors que débutera un nouveau cycle d'élections. Pour y arriver, nous avons également besoin de vous. En vous abonnant, en partageant ou en « likant » les différents contenus de nos réseaux, vous nous aiderez toutes et tous à transformer nos ambitions en succès.



Raphaël Girardin
coordinateur politique



Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement.
Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

Vous souhaitez adhérer au
PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS
ou recevoir ***LE POINT?***

Contactez-nous :

Éditeur

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3 – 2000 Neuchâtel

032 721 11 80

secretariat@psn.ch

www.psn.ch

Impressum

Bulletin adressé aux abonné-es et entités intéressées aux activités du PSN

Rédaction en chef - Raphaël Girardin

Graphisme et illustration - Nathan Jucker

Relecture - Johanne Lebel Calame

Impression - Imprimerie de l'Ouest SA

Parution 5 fois par an | Abonnement annuel - 30 francs

Abonnement de soutien - 50 francs

IBAN : CH92 0900 0000 2000 3004 7

AGENDA

28
février

**Congrès du PSS
Bienne**

08
mars

Votations fédérales

12
mars

**Séance de préparation
Grand Conseil**

19
mars

**Séance de préparation
Grand Conseil**

20
avril

**Séance de préparation
Grand Conseil**

22
avril

Commission Environnement

➤ Votre agenda en ligne sur
www.psn.ch

